

Pour Paul Vergès, le projet du gouvernement n'est pas adapté

Décentralisation : pour «une réponse réunionnaise à un problème réunionnais»

A l'occasion d'une conférence de presse, Paul Vergès a évoqué son embarras face au prochain vote de la loi concernant l'acte 3 de la décentralisation. Cet acte regroupe plusieurs réformes destinées aux collectivités territoriales, qui convient de fusionner les régions et de réduire le nombre de départements.

Face au changement de l'ensemble du paysage politique en France après les élections municipales et européennes, Paul Vergès a souligné que «dans le même temps, une mesure importante est annoncée par le gouvernement, l'acte 3 de la décentralisation». Pour le sénateur communiste, cette réforme ne convient pas à La Réunion, en raison de sa position géostratégique et de sa situation économique et sociale.

Un acte inapplicable

Cependant, «il faut être prudent parce que le gouvernement n'a pas donné de prévision de date» concernant l'application de cette loi. Mais, «on est engagé dans une situation délicate, grave et extrêmement changeante». Retraçant l'histoire de la construction des départements et des régions, Paul Vergès a expliqué qu'aujourd'hui, «avec le phénomène d'intégration à l'Europe, l'évolution des territoires des autres pays est différente. Une des leçons qu'a tirée le gouvernement de cette évolution est que le développement des forces productives rend trop étroites les frontières des départements».

Cependant, l'analyse faite par le gouvernement se concentre principalement sur les frontières continentales au sein de l'Europe. De fait, «qu'est ce que cela a à voir avec La Réunion?», a indiqué Paul Vergès aux ministres rencontrés récemment. La Réunion est «une des régions les plus petites de France», d'ailleurs, «quand on a créé la région, on l'a plaquée sur le département».

Aujourd'hui, l'objectif est d'«augmenter la surface économique et géographique des régions», raison pour laquelle le gouvernement a décidé de réduire le nombre de départements. Cependant, «que faire à La Réunion, on



Paul Vergès rappelle que la situation géographique de La Réunion n'a rien à voir avec celles des régions appelées à fusionner entre elles.

va diminuer quoi? fusionner quoi?». Pour le sénateur, «la justification historique et économique découlant de l'intégration à l'Europe n'existe pas à La Réunion».

Un défi démographique incomparable

En effet, l'environnement géostratégique de La Réunion «n'a rien à voir» avec celui de la France, car les frontières, «ce n'est pas l'Italie ou la Belgique, mais Maurice, les Comores et les Seychelles». D'autant plus que «la stagnation démographique» du Vieux Continent n'est pas comparable avec la progression constante dans la zone géographique de La Réunion. Le sénateur a pris l'exemple de Madagascar, qui atteindra près de 22 millions d'habitants d'ici 2025. Une démographie qui impactera sur La Réunion et son rapport avec l'île sœur, car «Antananarivo et Saint-Denis, c'est 800 km de distance, l'équivalent de Paris-Marseille».

Pour Paul Vergès, les enjeux régionaux de La Réunion et les décisions du gouvernement ne concordent pas. Raison pour laquelle, ce dernier a sollicité les ministres afin de «leur faire part de mon

embarras, face à cette loi. Est ce que je dois voter pour ou contre?». Une rhétorique de la part du sénateur afin de mettre en avant les spécificités réunionnaises dans le cadre des mesures engagées par le gouvernement. Et faire prendre conscience aux hauts responsables des difficultés d'une application mécanique des lois à La Réunion, un argument mis en exergue lors de la précédente conférence de presse.

«Le silence des parlementaires»

Face aux arguments du sénateur, les ministres «m'ont demandé d'approfondir mon analyse et de leur faire part d'une

réponse réunionnaise à un problème réunionnais», a rapporté le sénateur. Ce dernier s'est senti obligé d'organiser cette conférence de presse, parce que «les autres collègues parlementaires n'en disent pas un mot et ne révèlent pas leur solution inédite et spécifique».

Un silence dénoncé à plusieurs reprises par le sénateur, qui a précisé que pendant ce temps les présidents de la région et du département «élaborent des compétences pour affronter les changements» à venir. Paul Vergès a déploré «la discrétion exemplaire et le silence des parlementaires» car «on va donc appliquer une procédure et des mesures de regroupement et de fusion à La Réunion, où la situation n'a rien à voir avec ce qui se passe en France».

Céline Tabou

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Une banque peut payer une amende de 10 milliards de dollars

Aux Etats-Unis, la banque française BNP-Paribas est suspectée d'avoir fait des transactions en dollar pour des clients à Cuba, au Soudan et en Iran, pays visés par un embargo ordonné par Washington. Parce que le dollar a été utilisé, la justice des Etats-Unis a l'intention d'infliger une amende d'au moins 10 milliards de dollars à BNP-Paribas. A cela pourrait s'ajouter une interdiction d'utiliser le dollar pour faire ses transactions futures. Les avocats de la banque française sont en train de négocier la peine. Mais sur le principe, il est acquis que BNP-Paribas paiera une amende record pour avoir transgressé une loi américaine. Et pour couronner le tout, la justice des Etats-Unis demande au banquier de plaider coupable.

Pour les observateurs, la procédure visant BNP-Paribas témoigne de l'attitude de l'administration des Etats-Unis vis à vis des banques. Sa justice n'hésite pas à les faire payer lourdement. Elle ne s'embarrasse pas de scrupule pour prendre l'argent là où il est s'il est démontré que la banque a transigé une règle. Aux Etats-Unis, la gravité des sanctions répond à un ressentiment. Le pouvoir est accusé d'avoir été trop complaisant avec les banques pendant la crise des subprimes.

De l'autre côté de l'Atlantique, les points de vue sont bien différents. Les banques ont été secouées par la crise des subprimes de 2008. En très peu de temps, elles ont perdu plusieurs milliards d'euros. Une affaire est devenue emblématique, celle de la Société générale. Un agent de cette banque a été jugé coupable de la perte de 5 milliards d'euros, et il est condamné à rembourser. Mais pendant ce temps, la banque n'est pas jugée responsable.

Partout en Europe, des milliards d'euros ont été mis à disposition des banques pour qu'elles puissent se remettre d'opérations mal évaluées. En Irlande, l'Etat a pris ces pertes à sa charge, et c'est le citoyen qui a dû rembourser par plan d'austérité imposé. Six ans après la crise des subprimes, les banques continuent de faire d'importants profits. La sanction visant BNP Paribas donne un aperçu de l'ampleur de ces bénéfices.

J.B.

Une résolution du Sénat pour donner un rôle décisif à la COI dans la perspective de Paris 2015

Pour «une nouvelle politique énergétique»

Paoul Vergès a rappelé que le siècle actuel est le plus important de l'Histoire, parce que «c'est la première fois dans l'Histoire du Monde que des forces politiques et des courants économiques agissent en même temps sur toute la Planète».



Production d'énergie solaire sur le toit d'un lycée. Avant 2010, la Région Réunion avait lancé un plan pour arriver à l'autonomie énergétique en 2025. La résolution proposée par Paul Vergès vise à redonner aux îles un leadership dans ce domaine.

Dans un tel contexte, les enjeux climatiques sont des défis pour le monde, comme l'ont assuré les derniers rapports des experts sur le climat. C'est par exemple la fonte de la banquise dans l'Antarctique, située au pôle Sud. «La Réunion est dans l'Hémisphère sud et va connaître les conséquences» a indiqué Paul Vergès.

L'importance de la conférence de Paris

Ces conséquences concernent tous les pays du Globe, elles découlent également de l'inertie des Etats n'ayant pas prit de mesures contraignantes face aux changements climatiques, auxquelles s'ajoute l'échec des négociations depuis le protocole de Kyoto de 1995. Raison pour lesquelles, «la conférence de Paris a une importance grande, car la situation est beaucoup plus grave que celle qui a conduit au protocole de Kyoto», a expliqué Paul Vergès.

«Tous les hommes et femmes politiques confrontés à ses responsabilités doit faire preuve de réflexion et d'initiative», a indiqué le sénateur qui a admis qu'il sera «difficile d'avancer un projet concret réalisable qui s'étend sur un siècle». «La Réunion a une situation idéale parce qu'elle est dans l'Océan indien. Le siècle qui s'annonce sera le siècle des espaces et océans. Ce sont les deux grands inconnus du siècle, d'une richesse considérable et qui ont un rôle essentiel dans les changements climatiques», a expliqué Paul Vergès.

Le sénateur a évoqué la Commission de l'Océan Indien (COI), qui est «une alliance d'Etats» dans la zone, dont les pays ont signé des conven-

tions avec l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) en lien avec le climat. Rappelant la présence de la France dans la COI, «par l'existence de La Réunion» et récemment de Mayotte, le sénateur a proposé «une initiative concrète» pour Paris 2015.

Donner «un rôle décisif» à la COI

L'objectif est de donner «un rôle décisif» à la COI, afin qu'elle «prenne des décisions et élabore un projet sur un siècle sur la transition énergétique et le développement durable». En effet, «les îles issues de l'empire colonial anglais et français» sont sur le plan énergétique moins développées que les pays européens. «On devra donc effacer la structure» de fonctionnement des territoires, car elle «a moins d'importance décisive qu'en Europe». Il s'agit de remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables dans les territoires de la COI, dont la plupart bénéficient de richesses énergétiques comme le volcan, l'éolien, le solaire, l'hydraulique ou encore la biomasse et la géothermie. Ce projet doit «faire partie d'un tout, le développement durable, qui doit créer une activité économique et sociale dans les sociétés humaines en se réconciliant avec la nature».

Le projet proposé par le sénateur se traduit par la rédaction d'une résolution «relative à une nouvelle politique énergétique et à un co-développement durable et solidaire dans l'Océan Indien». A la veille du sommet des chefs d'Etat de la COI, le 26 juillet, Paul Vergès a tenu à présenter une proposition pouvant

être présentée lors de cette réunion.

Cette résolution évoque trois problèmes centraux et concernant toutes les îles: la mer et les océans, l'énergie et la transition démographique.

Une résolution proposée aux sénateurs

Ces problèmes peuvent devenir des atouts, par exemple «la question de la gouvernance des océans, la question de la gestion rationnelle et raisonnée des ressources halieutiques trouvent, dans l'Océan Indien, un champ d'application favorable» pour un développement durable des territoires.

Concernant l'énergie, il s'agit de mettre en pratique l'autonomie énergétique afin de réduire les coûts financiers, sécuriser les réseaux d'alimentation en énergie et limiter les importations d'énergie fossiles. Enfin, tous ces aspects doivent être associés à la transition démographique, qui concerne l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Océan Indien. Cette augmentation démographique impacte directement sur la vie des habitants et sur la Planète.

Paul Vergès a donc soumis aux sénateurs sa résolution «face à l'urgence du rendez-vous de 2015 et aux problèmes actuels». Espérant l'adhésion de l'ensemble de ses homologues, ce dernier souhaiterait que «cette initiative suscite à nouveau l'unanimité au Sénat», comme ce fut le cas pour l'ONERC. Pour l'heure, la résolution a reçu un certain nombre de signatures de personnalités diverses, allant au delà du clivage politique.

Céline Tabou

Un seuil historique est franchi

Chômage : plus de 170.000 Réunionnais cherchent un emploi

La barre des 170000 demandeurs d'emploi est dépassée à La Réunion. Ce seuil historique témoigne de la très grave crise dans laquelle se débat le pays. 170000 inscrits à Pôle Emploi sur une population de 850000 habitants, un taux de chômage qui frôle les 30%, l'urgence d'un changement profond est nécessaire car le cadre actuel ne pourra pas régler ce problème. Voici le communiqué de Pôle Emploi précisant les dernières statistiques du mois d'avril.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	avril 2013	mars 2014	avril 2014	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	134 630	132 290	134 180	1,4%	-0,3%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	18 480	19 810	20 120	1,6%	8,9%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	153 110	152 100	154 300	1,4%	0,8%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 300	3 190	3 000	-6,0%	-9,1%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	9 580	13 870	13 370	-3,6%	39,6%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	165 990	169 160	170 670	0,9%	2,8%
<i>Pour mémoire :</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 510,5	3 609,6	3 626,5	0,5%	3,3%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 568,9	1 637,2	1 659,1	1,3%	5,7%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 079,4	5 246,8	5 285,6	0,7%	4,1%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	5 714,9	5 947,7	5 991,2	0,7%	4,8%

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Avertissement : En raison de la défaillance dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation du mois d'août 2013, le nombre des sorties pour défaut d'actualisation enregistrées au mois d'août 2013 a été inhabituellement élevé, ce qui a eu un impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin août 2013.

Demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin avril 2014, 134 180 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une hausse de 1,4% par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre diminue de 0,3%. En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en augmentation de 0,5% par rapport à la fin mars 2014. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 3,3%.

d'emploi de catégorie A est en hausse chez les hommes (+ 1,0%) comme chez les femmes (+ 1,8%).

Le nombre des demandeurs d'emploi est en hausse quelle que soit la tranche d'âge envisagée. Les effectifs des jeunes de moins de 25 ans enregistrent une augmentation de 1,2% par rapport au mois précédent. Toutefois leur nombre affiche une baisse annuelle de 6,1%. Les effectifs des seniors continuent de croître avec + 2,1% sur le mois. En glissement annuel, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus augmente de 12,0%.

Parallèlement, 8 750 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle emploi, soit 910 demandeurs de moins qu'en mars 2014. Les sorties pour motif de «cessation d'inscription pour défaut d'actualisation» représentent plus de la moitié des sorties enregistrées. En variation trimestrielle, on observe une diminution sensible des sorties pour «entrées en stage» et pour «reprise d'emploi déclarée».

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin avril 2014, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle emploi sont 154 300, soit un effectif en augmentation de 1,4% par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 0,8%.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C a augmenté de 0,7% par rapport à la fin mars 2014 (+ 4,1% en un an).

Demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 16 370 fin avril 2014 à La Réunion, soit une diminution mensuelle de 4%.

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin avril 2014, à La Réunion, le nombre de demandeurs

Demandeurs d'emploi selon l'ancienneté d'inscription

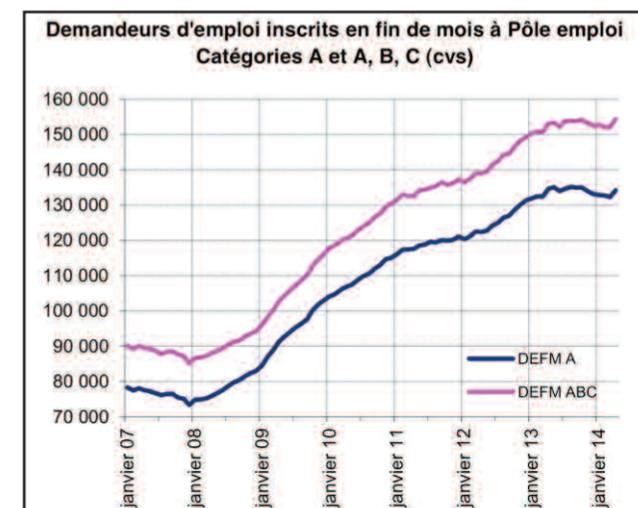
Fin avril 2014, 87 080 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une augmentation de 1,4% sur un mois. Ils sont 5 250 de plus, par rapport à avril 2014, soit une augmentation annuelle de 6,4%. En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C a augmenté de 1,1% au cours de ce mois, et de 10% sur un an.

Les entrées et sorties de Pôle emploi

En avril 2014, 11 680 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C, soit 1 390 inscriptions de plus qu'en mars 2014. Les inscriptions pour motif «Fins de contrat à durée déterminée» et de «premières entrées» représentent respectivement 20,0% et 13,6% de l'ensemble des entrées. Les inscriptions des trois derniers mois sont en hausse de 5,0% par rapport aux trois mois précédents.

Les offres collectées par Pôle emploi

En avril 2014, Pôle emploi a collecté 2 770 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en forte baisse (- 15,0%). On observe pendant cette période une forte diminution des offres d'emplois durables (- 21,1%). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi est en baisse de 16,9%.



Message du Comité de solidarité Chagos La Réunion

Rendez-vous le 12 juin à la médiathèque du Port

Le Comité de solidarité Chagos La Réunion informe de plusieurs rendez-vous importants qui auront lieu le 12 juin prochain.

Nous vous demandons de bien vouloir noter cette date sur votre agenda: le JEUDI 12 JUIN 2014. C'est en effet ce jeudi qu'un triple événement aura lieu, à partir de 17 heures à la médiathèque Benoîte Boulard du Port. Les trois événements de cette soirée, les voici:

1. Le lancement d'un roman sur les Chagos,
2. La venue d'Olivier Bancoult,
3. L'assemblée générale du C.S.C.R.

◦ **Le lancement d'un nouveau livre** qui nous tient à cœur. Écrit par un ami du Comité, Jean Michel FILLLOL, c'est un roman intitulé «CHAGO, ORPHELIN DE L'HISTOIRE». En voici une brève présentation:

«C'est l'histoire de CHAGO, rescapé, alors qu'il était jeune enfant, d'un incendie meurtrier dans un quartier misérable de Port-Louis. A 18 ans, l'orphelinat qui l'a recueilli le rend à la société civile. CHAGO doit désormais apprendre à survivre. Il a pour lui un courage inépuisable, et il a la chance de trouver sur son chemin des personnes qui vont l'aider. Il va aller de l'avant, grâce aussi à l'amour partagé avec une jeune femme qui devient sa compagne, Nailly. Mais une grande incertitude le hante, à propos de ses origines. Un objet remis par le directeur de l'orphelinat lui a donné une première clé dans sa quête. Avec obstination, il reconstitue le puzzle de ses origines, au travers de rencontres avec des personnages hauts en couleur, dont chacun recèle une part de la vérité. La quête de CHAGO va l'emmener très loin - lui et sa femme -, loin de l'île Maurice, loin sur l'océan. A la recherche d'îles... Que trouveront-ils là-bas? CHAGO y découvrira-t-il la réponse à ses questions brûlantes?».

C'est un livre «dédié au peuple chagossien» dit l'auteur, qui sera là pour



Chago, orphelin de l'histoire. Un livre de Jean Michel Fillol.

présenter son roman. Il sera mis en vente le soir même au prix préférentiel de 15 € (le prix courant étant de 18 €) (voir la reproduction de la couverture en p.j.)

◦ **Un autre ami qui sera présent ce soir-là, c'est Olivier BANCOULT!**

Invité par notre Comité, il vient à La Réunion pour parrainer le livre de Jean Michel FILLLOL. Il donnera ce jeudi soir une conférence sur les récents développements de la lutte des Chagossiens pour leur retour aux Chagos. Ces informations nous seront précieuses car les choses semblent

s'accélérer du côté de nos amis chagossiens.

◦ **L'assemblée générale du C.S.C.R.** se tiendra le même soir.

Elle aura lieu juste avant, sous l'égide d'Olivier Bancoult. Elle s'en tiendra à l'essentiel pour laisser une large place aux échanges avec notre invité.

Nous espérons que nous nous retrouverons nombreux à cette soirée de solidarité avec le peuple chagossien, que le Comité Solidarité Chagos La Réunion soutient depuis sa création.

Nos peines

Section PCR de Saint-André: «Georges The Seng n'est plus»

«Nous avons appris avec tristesse, ce vendredi 30 mai, la disparition de Georges The Seng, le père de notre camarade Jacky The Seng, Secrétaire de la Section PCR de Saint-André. Il avait 87 ans.

Adhérent du Parti, Georges The Seng a partagé pendant de nombreuses années les luttes du PCR à Saint-André, et a su transmettre le flambeau et l'esprit de résistance.

La Section PCR de Saint-André adresse à Jacky The Seng, à sa famille, et aux personnes touchées par ce deuil, ses sincères condoléances. Ses obsèques devraient se dérouler ce samedi.

Pour la Section PCR de Saint-André,
Paul Dennemont

Otè!

Zordu moin la ramas mon zanbro- vat, mon zantak, mon chouchou

Normalman, si lo bonnm i plant, lo fanm i doi ni rékolté; po planté, i fo défrisé, nétoy térin, mèt prop, pran lo pios, fouiy tout bann trou, mèt la sann, fimié, lo grin, agard si i giny dolo, sinon fo arozé, anlèy mové zerb, mèt inn ti pé langré (pa tro), bon, après i fo ankor bité po bann plant bien pran rasine, mi estim après tou sa la, si i res riink po ramasé, mon fanm i ginye ni trapé; sé konm in kado mi of a èl, sa la pa in kado asté magazin, anbalé 50 éro; non, sé la valèr mon sièr, mon travay, mon soufrans, mi fé konm zézi kris, mi souf po lé zot!!oté i fo l fèr!

Di pa moin, mi lé matcho; non, sé in répartition tash, sakinn lé siinn; a moin mi plant, mon madame i rékolt! la pa bon?

La pa lontan té la fèt dé mèr; mi fé mon zoli kèr.

Dan in lorganizacion sosial, toulmoun i pé pa fèr tout; konm di lot, ti pé pa ét o four é o moulin!

Bon, so matin lo monmon i ardi sé lasansion; nin pé la mont Maïdo, avan Monsénièr té mont Piton dé Nèz (an éliko); lé vré, difisil mont pli o la Rényon!

Donk, marmay i suiv ankor formasyon la Rolizion, i di na la mès...

Foutor, a moin blizé fé tout; rod lo fé anti-brouiyar mon loto moin la pèrd dan boi! Ramas chouchou dann sak; é mounoir nana chouchou, na lo blan, lo ver, sak fine tonbé sou bann liane, la po zermé; domaz, mon fanm pa la po voir koman son mari i travay po nourri fami la! Bréd mi kas pa zordu; lot koté zanbrovat la po séché si lo pié; minm zantak, na kalité grap lo gous, bel bel grin, mèt tout dan lo sak; mèt si lo moto, la kaz va trié.

Talèr nora po vann!?

Nou la pa bozoin traktèr, bildozer, ék la min nou giny fé tou sa! Viv Justin!

Justin